COMMUNE DE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette présentation servira de base à ladite note qui sera disponible sur le site internet de la Commune.

Le Compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes exécutées sur l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité et unicité.

Le Compte administratif termine le cycle budgétaire annuel. Il est le bilan financier de la Commune.

Pour rappel, le Budget Primitif constitue le 1er acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la Commune. Il doit être voté équilibré par l'Assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le Compte administratif présente les résultats de l'exécution du Budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année 2022.

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux sections distinctes :

- Le fonctionnement qui concerne la gestion courante de la Commune,
- L'investissement qui engage sur des projets structurants et qui valorise le patrimoine communal.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré, le compte administratif fait ressortir les écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.

La balance générale

	SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
exercice 2022	Fonctionnement	1 831 995.83	2 313 479.04	481 483.21
	Investissement	629 745.78	325 960.77	-303 785.01
total		**2 461 741.61**	**2 639 439.81**	**177 698.20**
Affectation de résultats 2021	Fonctionnement		155 271.25	636 754.46
	Investissement	-283 380.77		-587 165.78
RESULTAT CUMULE BUDGET GENERAL				49 588,68

L'exécution 2022 a été réalisée avec la volonté :

- De préserver la qualité du service public local en maîtrisant les dépenses de fonctionnement,
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- De Poursuivre une politique d'investissement garante de l'avenir.

Les informations financières générales

Chiffres clés de Saint-Jean-Pied-de-Port

Dépenses de fonctionnement	1 831 995.83 €	Encours de la dette	1 655 011.18 €
Recettes de fonctionnement	2 468 750.29 €	Dépenses de personnel	834 751.42 €
Remboursement Capital	225 744.50 €	Produits TF	645 481.00 €
Remboursement Intérêts	35 004.06 €	Produits fictifs sur taux TF nationaux	845 735.76 €

Les ratios d'alerte

Ratios utilisés par la Direction de la comptabilité publique pour évaluer la situation financière des Communes.

RATIO	DEFINITION	SEUIL D'ALERTE	ST JEAN PIED DE PORT - 2022
Marge d'autofinancement courant	(Charges de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Produits de fonctionnement	1 pendant deux exercices consécutifs	0.834
Rigidité des charges structurelles	(Charges de personnel + Annuité de la dette) / Produits de Fonctionnement)	de 0,584 à 0,80	0.444
Niveau d'endettement	Encours de la dette / Produits de Fonctionnement	2 pour les communes de - 2000 hab; 1,8 de 2000 à 5000 hab et 1,6 pour les + de 5000 hab	0.670
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	Produits des impôts locaux / Produits des bases affecté des taux moyens nationaux	1	0.763

Les communes cumulant 3 seuils sur 4 sont dans une situation financière critique. Celles qui cumulent les 4 seuils sont considérées comme connaissant une situation financière très dégradée.

Les niveaux d'épargne

RATIO	DEFINITION	SEUIL D'ALERTE	ST JEAN PIED DE PORT - 2022
Epargne de gestion	Recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette		671 758.52 €
Epargne brute	Epargne de gestion - intérêts de la dette		636 754.46 €
Epargne nette	Epargne brute - Capital des emprunts	Autofinancement généré sur l'année	411 009.96 €
Epargne de gestion / Recettes réelles de fonctionnement		Minimum préconisé = 20 %	27.21
Epargne brute / Recettes de fonctionnement		Minimum préconisé = 15 %	25.79

La dette

RATIO	DEFINITION	SEUIL D'ALERTE	ST JEAN PIED DE PORT - 2022
Intérêts / Dépenses de fonctionnement		Maximum préconisé = 15 %	1.91
Marge d'autofinancement courant	(Charges de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Produits de fonctionnement	Au-delà de 100 %, la Collectivité ne dégage pas d'autofinancement pour ses équipements	83.35
Annuité / Recettes de fonctionnement		Maximum préconisé = 20 %	10.56
Ratio de rigidité	(Personnel + Intérêts) / Dépenses de fonctionnement	Maximum préconisé = 65 %	47.48
Encours de la dette / Epargne brute	Nombre d'année théoriquement nécessaire pour rembourser la dette en utilisant toute l'épargne brute	- de 8 ans : bonne situation / de 8 à 12 ans : situation médiane / + de 12 ans : situation critique	2.60
Encours de la dette / Recettes de fonctionnement	Nombre d'année théoriquement nécessaire pour rembourser la dette en utilisant l'ensemble des recettes de fonctionnement	- d'1 an : bonne situation / entre 1 et 2 ans : situation médiane / + de 2 ans : situation critique	0.67

Comparaison avec les moyennes nationales de la strate (population DGF 2071 hab.)

(communes touristiques et de montagne de 2000 à 3500 hab. – chiffres 2021 – pop. DGF)

		SJPP	MOY STRATE
1-	Dépenses réelles de fonctionnement / population	*885 €*	1 001 €
2-	Produits des impositions directes / population	*526 €*	602 €
3-	Recettes réelles de fonctionnement / population	*1 192 €*	1 221 €
4-	Dépenses d'équipement brut / population	*159 €*	366 €
5-	Encours de dette / population	*799 €*	1 021 €
6-	DGF / population	*208 €*	183 €
7-	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	*45.5 %*	43,40 %
8-	Dépenses réelles de fonctionnement et remb. Capital / recettes réelles de fonctionnement	*83.35 %*	*90 %*
9-	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	*13.32%*	30 %
10-	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	*67 %*	83.60 %

Le Compte administratif en chiffres

Le fonctionnement

La section de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population et aux usagers (régies de recettes, loyers et redevances essentiellement), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions. Les recettes de fonctionnement perçues pour l'année 2022 représentent 2 313 479,04 € auxquelles il convient d'ajouter 155 271,25 € de report d'excédent soit un montant total de 2 468 750.29 € (pour rappel en 2021 : 2 309 464,54 €).

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les salaires et indemnités du personnel et des élus et les intérêts des emprunts à payer. Les dépenses de fonctionnement 2022 représentent 1 831 995,83 € (pour rappel, 1 870 812,52 € en 2021).

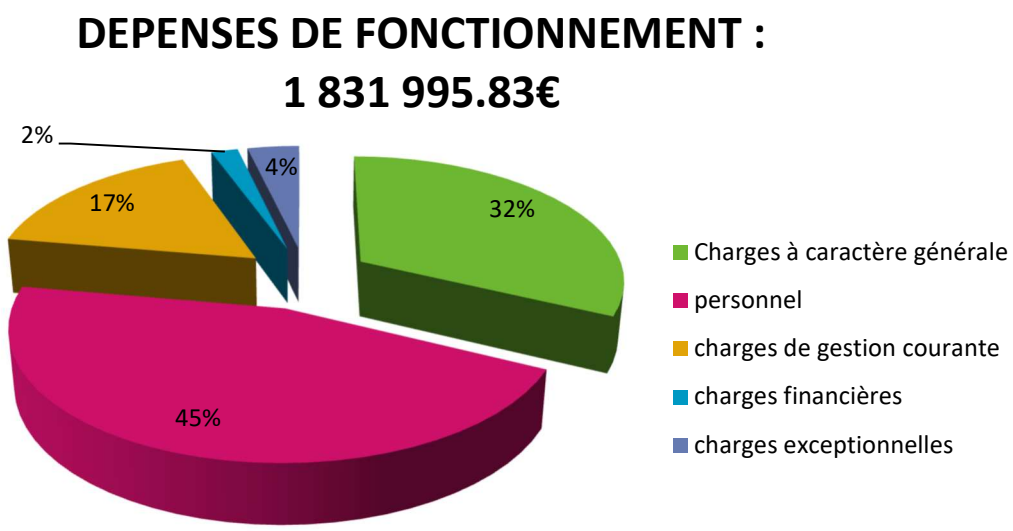

	Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022
011 - Charges à caractère général	**603 315.49**	**649 300.00**	**588 284,50**
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	275 866.89	336 500.00	290 596,53
61 - SERVICES EXTERIEURS	208 844.13	176 600.00	186 286.09
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	94 952.00	108 600.00	85 566.19
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	23 652.47	27 600.00	25 835.69
012 - Charges de personnel et frais assimilés	**806 141.01**	**858 570.00**	**834 751.42**
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			13 525.70
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	15 895.75	18 650.00	18 845.75
64 - CHARGES DE PERSONNEL	790 245.26	839 920.00	802 379.97
65 - Autres charges de gestion courante	**305 486.68**	**335 510.00**	**306 565.88**
66 - Charges financières	**39 209.90**	**35 007.00**	**35 004.06**
67 - Charges exceptionnelles	**888.19**	**67 500.00**	**67 389.97**
042 –Dépenses d'ordre	**115 771,25**		
Total dépenses de fonctionnement	**1 870 812.52**	**2 405 854.00**	**1 831 995,83**

Les charges à caractère général sont en légère baisse de 2,49 % par rapport à 2021. Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement de la collectivité et des services : électricité, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives, travaux entretien des bâtiments, entretien de voirie, entretien des réseaux (travaux éligibles au FCTVA) petit matériel pour travaux en régie, impôts et taxes, primes assurances, contrats de maintenance, entretien biens mobiliers et véhicules, prestations diverses, fêtes et cérémonies, supports de communication …

Les charges de personnel s'établissent à 834 751,42 €, en hausse de 3.55% par rapport à 2021. Les éléments clés de ce chapitre sont :

- *35 479 heures rémunérées en 2022 (37 404 en 2021), correspondant à 19.33 ETP (en 2021, 20.55 ETP),*
- *La hausse du point d'indice en juillet 2022 de 3,5%,*
- *La hausse de la taxe transport, de la cotisation d'assurance,*
- *L'externalisation du poste de secrétaire comptable,*
- *17 postes permanents occupés (tableau du personnel en annexe du CA).*

Les charges de gestion courante regroupent les indemnités aux élus, les subventions, la contribution *au SIVOS, le remboursement de l'annuité au TE64.*

Le montant des subventions allouées en 2022 s'élève à 67 915 € (le détail est en annexe du CA).

Les charges financières ont été mandatées à hauteur de 35 004.06 €. Ce chapitre comprend uniquement le remboursement des intérêts de la dette.

Les charges exceptionnelles ont consisté en des annulations de redevances et des frais de fourrières.

Les dépenses de fonctionnement ont baissé de 2,07% par rapport à celles de 2021.

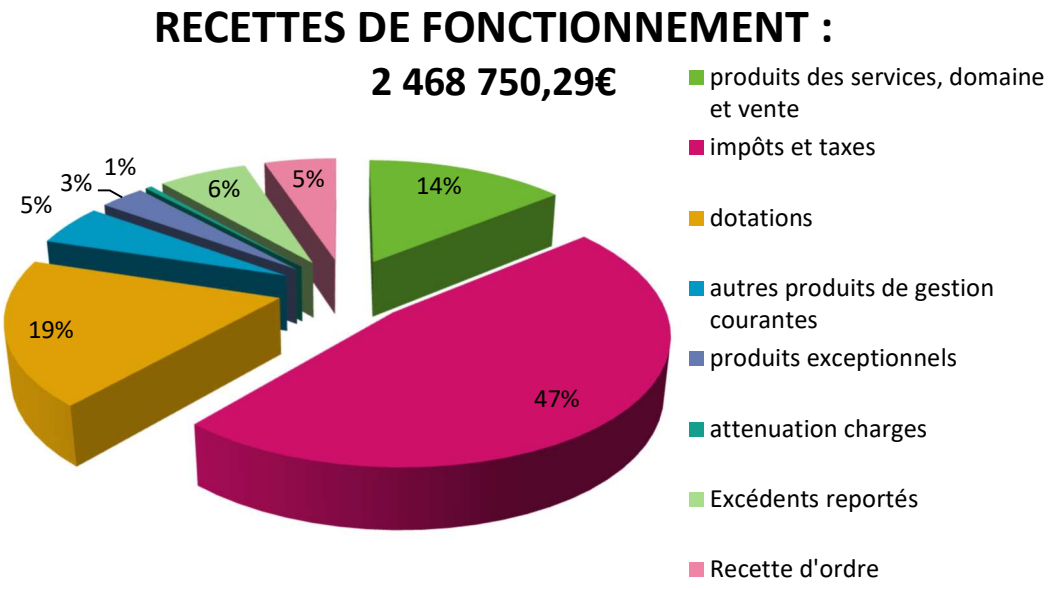

	Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	360 058.73	303 103.00	348 995.17
73 - Impôts et taxes	1 065 520.43	1 154 404.00	1 167 312.03

74 - Dotations, subventions et participations	450 156.92	451 576.00	454 243.02
75 - Autres produits de gestion courante	118 770.33	115 500.00	127 609.85
76 - Produits financiers	32.20		33.00
77 - Produits exceptionnels	119 386.74	70 000.00	78 114.30
013 - Atténuations de charges	5 300.47	30 000.00	11 566.85
040 - Total recettes d'ordre	133 481.56	126 000.00	125 604.82
002 - Excédent de fonctionnement reporté	56 757.16	155 271.00	155 271.25
Total recettes de fonctionnement	2 309 464.54	2 405 854.00	2 468 750.29

Les produits des services regroupent les redevances d'occupation du domaine public, les droits de stationnement, la mise à disposition du trinquet, les recettes de la Prison des Evêques, ou les remboursements de frais de chauffage. Depuis 2022, les redevances camping sont affectées sur un budget annexe.

Les impôts regroupent les taxes foncières (compensant la chute des produits de la taxe d'habitation) et l'attribution de compensation versée par la CAPB.

La taxe sur la consommation finale d'électricité 2021 perçue en 2022 s'élève à 40 509.87€.

Ce CA intègre au chapitre 74 une DGF stable, ainsi qu'un maintien du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal).

Les autres produits de gestion courante sont composés pour l'essentiel du revenu des immeubles.

Les produits exceptionnels concernent pour l'essentiel le remboursement par l'Etat des frais de gestion de la salle de vaccination.

Les atténuations de charges comprennent les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux situations d'indisponibilité physique.

Les opérations d'ordre portent sur les travaux effectués en régie et valorisés en investissement.

Enfin, l'excédent de fonctionnement reporté de 2021 s'élève à 155 271,25 €.

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 6.90% par rapport à celles de 2021.

L'investissement

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites financières (emprunts, FCTVA, affectation résultats N-1), et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 913 126,55€

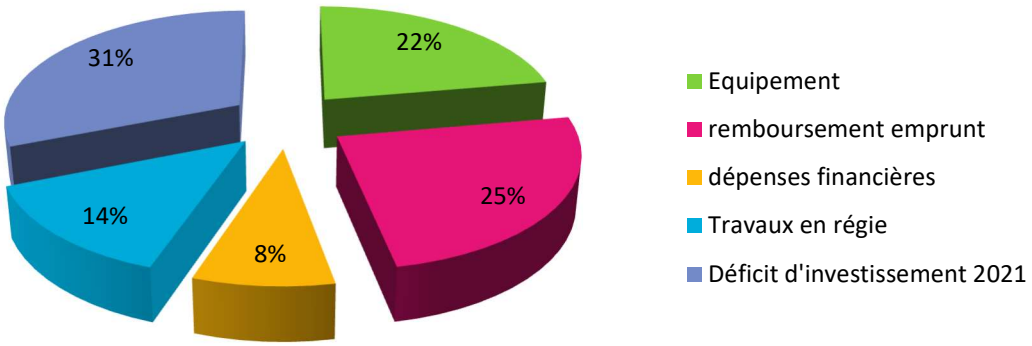

Les opérations d'équipement effectuées en 2022 ont consisté en :

125 - BATIMENTS COMMUNAUX SAS pèlerins, charpente wc Citadelle, menuiserie ancienne infirmerie	16 778.40
156 - ACQUISITION MATERIEL pont hydraulique, corbeilles tri, serveur informatique, achat Kangoo, défibrillateurs	42 699.77
222 - AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC station de réparation vélos, mise aux normes aires de camping-cars	19 301.14
248 - REHABILITATION EQUIPEMENTS SPORTIFS Renouvellement éclairage Jai Alai, rénovation terrain Jai Alai, réensemencement terrain foot, reprise terrain Jaureguy	64 510.80
256 – REFECTION EGLISE étude	1 158.31
257 – REHABILITATION ANCIENNE PISCINE maitrise d'œuvre, étude de sol, réfection court de tennis	58 837.06
040 Travaux effectués en régie	125 604.82

L'encours de la dette s'élève au 31/12/2022 à 1 655 011.18 €

RECETTES d'INVESTISSEMENT : 325 960,77€

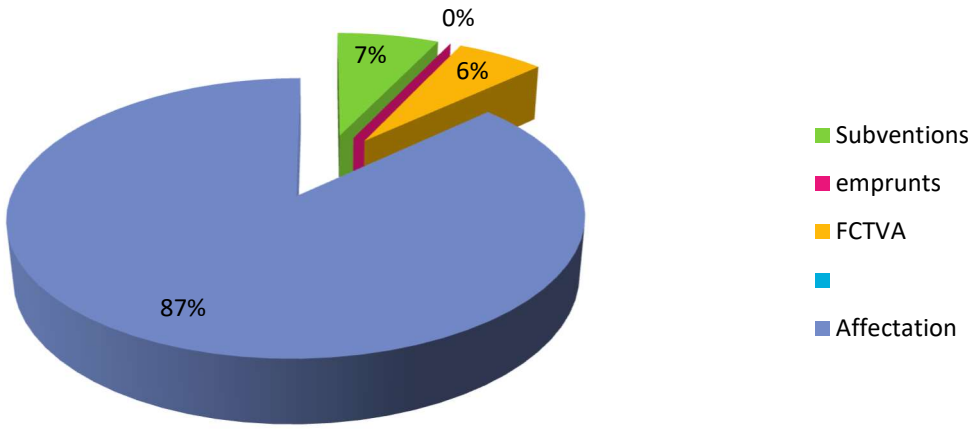

Les taxes locales

En 2022, les taux de la Commune ont été votés comme suit :

	Base notifiée 2022	Taux votés	Produit fiscal perçu
Taxe foncière bâti	*2 223 000*	*28,80*	*640 224*
Taxe foncière non bâti	14 400	36,51	5 257

Les chiffres consolidés

BUDGET	CONTINUITE	SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
BUDGET GENERAL	exercice	Fonctionnement	1 831 995.83	2 313 479.04	481 483.21
		Investissement	629 745.78	325 960.77	-303 785.01
	total		**2 461 741.61**	**2 639 439.81**	**177 698.20**
	Affectation de résultats 2021	Excédent de Fonctionnement		155 271.25	636 754.46
		Déficit d'Investissement	-283 380.77		-587 165.78
	RESULTAT CUMULE BUDGET GENERAL				49 588.68
VILLAGE VACANCES	exercice	Fonctionnement	1 491.98	17 451.00	15 959.02
		Investissement	15 959.02	15 161.56	-797.46
	total		**17 451.00**	**32 612.56**	**15 161.56**

	Affectation de résultats 2021	Excédent de Fonctionnement			15 959.02
		Excédent d'Investissement	-15 307.51		-16 104.97
	RESULTAT CUMULE BUDGET ANNEXE VILLAGE VACANCES				-145.95
CAMPING	exercice	Fonctionnement	63 793.52	108 363.94	44 570.42
		Investissement	12 308.73	0.00	-12 308.73
	total		**76 102.25**	**108 363.94**	**32 261.69**
	Affectation de résultats 2021	Excédent de Fonctionnement			44 570.42
		Excédent d'investissement			-12 308.73
	RESULTAT CUMULE BUDGET ANNEXE EAU				32 261.69
TRAIN	exercice	Fonctionnement	60 162.73	60 517.00	354.27
		Investissement	26 459.71	25 000.00	-1 459.71
	total		**86 622.44**	**85 517.00**	**-1 105.44**
	Affectation de résultats 2021	Excédent de Fonctionnement		69 052.93	69 407.20
		Déficit d'Investissement		3 946.54	2 486.83
	RESULTAT CUMULE BUDGET ANNEXE TRAIN				71 894.03
TOTAL DE L'EXERCICE					**224 016.01**
TOTAL AVEC REPORTS					**153 598.45**